

« Inersup masque la réalité de l'insertion professionnelle » (France Universités et Résosup)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°445077 - Publié le 18/06/2026 à 11:33

Imprimé par - abonné # - le 19/06/2026 à 09:56



© Canva

« Trop partiel et insuffisamment précis, Inersup masque la réalité de l'insertion professionnelle des étudiants et étudiantes, nuit potentiellement à l'image des universités, et ne permet pas de répondre aux besoins des établissements », déclarent France Universités et Résosup (Réseau des observatoires de l'enseignement supérieur), le 17/06/2026.

Inersup est un système d'information développé par la sous-direction du Sies (Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques) du Mesre (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace), permettant la production et la diffusion de données sur l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement supérieur.

Le remplacement des enquêtes internes par Inersup « s'accompagne d'un recentrage des moyens vers un outil conçu avant tout pour le pilotage national », utilisé pour enrichir Parcoursup et Mon Master, estiment FU (France Universités) et Résosup. « Ce choix entraîne une triple perte : une perte de qualité de la mesure, une perte de finesse dans l'analyse des parcours des diplômés, ainsi qu'une perte d'efficacité pour le pilotage local. »

Selon France Universités et Résosup, les données produites par Inersup à 12 mois après l'obtention du diplôme « ne permettent pas de mesurer une insertion professionnelle stabilisée », tandis que celles à 18 et 30 mois « excluent certains profils, notamment les diplômés en emploi à l'étranger ».

Par ailleurs, « les données qui sont publiées au niveau des mentions de formation ne reflètent pas la diversité des parcours qui les composent, une même mention pouvant regrouper de multiples parcours aux objectifs distincts ».

« Enfin, les différences significatives liées aux profils des étudiants, aux territoires, aux débouchés sectoriels ou en-

core à l'ouverture internationale des formations sont masquées. »

France Universités et Résosup appellent à « maintenir et à soutenir financièrement les enquêtes internes afin de préserver les capacités d'analyse locales, indispensables à un pilotage éclairé et à une information transparente ».

Maintien des enquêtes internes : « crucial »

« Dans un contexte où les universités sont appelées à renforcer leur ancrage territorial et à adapter leur offre de formation aux besoins spécifiques de leur public et de leur écosystème local, l'expertise de leurs observatoires demeure essentielle », indiquent France Universités et Résosup.

« Ces enquêtes internes apportent des données indispensables pour le pilotage des établissements : analyses au niveau des différents parcours d'une mention, informations qualitatives sur les trajectoires, compréhension fine de l'adéquation entre formation et emploi. »

« Le maintien des enquêtes internes est d'autant plus crucial que les universités sont tenues, dans le cadre de la loi ORE (Orientation et réussite des étudiants) (orientation et réussite des étudiants), de publier des indicateurs sur l'insertion de leurs diplômés. »

Le détail d'Inersup

Selon une note méthodologique du Sies, publié en décembre 2025, Inersup repose sur « des appariements de plusieurs fichiers administratifs sur le suivi des étudiants, d'un extrait du fichier des déclarations sociales nominatives (DSN) mensuelles fournies par la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques)) du ministère du travail et des solidarités, et de la base non-salariés (BNS) transmise par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques.) ».

Les données produites permettent de « mesurer l'insertion professionnelles à 6, 12, 18, 24 et 30 mois après la diplomation et de la qualifier. L'insertion à 12 et 24 mois est appréciée en juin et celle à 6, 18 et 30 mois en décembre. Les données permettent également de mesurer la distribution des rémunérations à 12, 18, 24 et 30 mois après la diplomation ».

« Compte-tenu des dates de diplomation qui s'étalent de juin à la fin de l'année, l'insertion à 6 mois correspond à une commodité de langage. La qualification de l'insertion repose sur les données de nature de contrat (CDI (centre de documentation et d'information), CDD (Contrat à durée déterminée), etc.), rémunération, et à compter de 2026 de secteur d'activité, et de profession et catégorie socio professionnelle. »

« Les indicateurs d'insertion professionnelle sont calculés à un rythme semestriel. Ils sont disponibles et mis à jour à cette cadence sur l'open data du Mesre. Ils sont exposés une fois par an sur différentes plateformes (Parcoursup, MonMaster, Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions) etc.). »

« Le champ d'Inersup couvre les diplômes de licence générale, de licence professionnelle, de master, de BUT (Bachelor universitaire de technologie), les diplômes bac + 3 grade licence et bac + 5 grade master, le diplôme d'ingénieur et les diplômes à visée bac + 5 de management, des universités et assimilés, des écoles de management et des écoles d'ingénieur. »

« Le dispositif est appelé à évoluer au cours des prochaines années par extension progressive à tous les diplômés et établissements de formation du supérieur (universités, écoles) et par enrichissement progressif en indicateurs qualifiant les emplois occupés par les sortants du supérieur. »



France Universités

Catégorie : Associations, réseaux

Général

Date de création

1971

Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales. • Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions. • Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.
Membres	Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.
Présidence	<p>Bureau élu en janvier 2025 composé de :</p> <p>Président : Lamri Adoui (Université de Caen Normandie)</p> <p>Vice-présidents :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hélène Boulanger (Université de Lorraine) • Jean-François Huchet (Inalco)

Chiffres clés

Personnels	<ul style="list-style-type: none"> • Une équipe permanente : 27 personnes. • Des conseillers et consultants : 7 personnes.
------------	--

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 12/06/2026 à 12:39



France Universités

Catégorie : Associations, réseaux

Général

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales. • Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions. • Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

Membres

Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Présidence

Bureau élu en janvier 2025 composé de :
Président : Lamri Adoui (Université de Caen Normandie)
Vice-présidents :
• Hélène Boulanger (Université de Lorraine)
• Jean-François Huchet (Inalco)

Chiffres clés

Personnels

- Une équipe permanente : 27 personnes.
- Des conseillers et consultants : 7 personnes.

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - MàJ le 12/06/2026 à 12:39